



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les difficultés liées aux conditions d'accès à la retraite dans les outre-mer

Question écrite n° 35005

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés d'accès à la retraite dans les territoires d'outre-mer. Dans les territoires d'outre-mer, un nombre croissant de retraités est confronté à une extrême précarité : perte de pouvoir d'achat, très bas niveau de pension. Environ 6 000 d'entre eux ont basculé dans la pauvreté, pour ce qui concerne la Martinique. À cela s'ajoutent le vieillissement de la population et un chômage endémique qui, en se conjuguant aux conséquences de la pandémie, préfigurent une explosion des situations d'exclusion sociale. En effet, des générations entières qui n'ont connu qu'un parcours professionnel accidenté arriveront à l'âge de la retraite sans pouvoir justifier des annuités nécessaires pour prétendre à une retraite à taux plein. Cette réalité complexifie le rapport à la retraite pour une grande partie des citoyens, rendant le système actuel quasi inopérant. La question de l'accès à la retraite est une véritable bombe à retardement qu'il faut désamorcer urgemment. Elle nécessite un traitement attentif et différencié. Peut-on soumettre au même système de retraite des habitants d'un territoire si durement frappé par un chômage structurel variant entre 18 % et 25 % de la population et qui atteindra des records à cause de la pandémie ? Dans ce contexte, poursuivre la réforme des retraites selon un logiciel récurrent qui ignore ce haut niveau de risque d'explosion sociale est dangereux. Prioriser le seul objectif de réduction des déficits en faisant peser sur les populations de ces territoires les mêmes efforts que ceux demandés à celles des territoires plus favorisés perpétue inmanquablement les discriminations et accentue le risque d'une déflagration territoriale majeure. Une telle politique marque une césure entre deux modèles de société fondés sur deux conceptions de l'humain et de la politique diamétralement opposées. Elle signe l'échec patent du modèle de développement qui a prévalu jusqu'ici dans les territoires dits « ultramarins » et qui n'a cessé d'y générer des profondes inégalités. Il lui demande comment il compte garantir l'égalité devant la retraite quand les règles établies ne valent que pour certains et favorisent l'exclusion de ceux qui souhaitent vivre dignement après une vie de labeur non formellement reconnue.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35005

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9142

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)